

À Villecerf

Janvier-février 2022



Édito

Nous voici au cœur de l'hiver, des frimas, du givre et, il faut le dire, d'un ciel souvent plombé qui ne laisse passer que peu de lumière ! Mais c'est l'hiver et ce rappel de la saison froide est rassurant.

Les congés de fin d'année ont été bien occupés par le changement des chaudières. Je remercie sincèrement les entreprises qui ont travaillé d'arrache-pied, fort tard le soir, y compris le samedi, pour répondre à la commande.

Vos élus travaillent particulièrement sur la préparation du budget de 2022 et discernent les priorités permettant de répondre au mieux au service public, à l'intérêt général et à la sécurité.

Ce budget permettra de prioriser nos actions en direction des économies d'énergie, de protection de la biodiversité et de la modernisation de nos équipements.

Je n'oublie pas non plus l'implication de nos élus communaux dans le futur projet de territoire de notre communauté de communes qui va fêter, cette année, son cinquantenaire. Un beau bébé !

Agenda

Vendredi 11 mars à 19 h 00

Réunion Comité des Fêtes (voir page 2)

Samedi 19 mars à 17 h 00

Cérémonie Citoyenne pour les jeunes majeurs (sur invitation)

Dimanche 20 mars à 14 h 30

SUPER LOTO du Foyer Rural (voir page 7)

Dimanches 10 avril et 24 avril

Élections présidentielles

Sommaire

Édito et Agenda	p.1
État civil, Comité des Fêtes, école	p.2
Les échos du conseil municipal	p.3
Les actus du village	p.3 à 7
Jeux et infos pratiques	p.8



État civil 2021

Naissances

PÉRICAUD Robin Paul Roger
le 21 mars 2021

BONNEVIE VIENNE Maxence, Octave
le 25 juillet 2021

HUET Lhéo Alain Jean-Louis
le 20 mai 2021

ANGELOSANTO Gianni, Gennaro, Simon
le 17 septembre 2021

LE MENS Julia,
le 26 septembre 2021

LEFEBVRE SARRAT Eva
le 31 octobre 2021

Mariages

M^{lle} LANDRÉ Alexia et M. MENDES Kevin
le 10 juillet 2021

M^{lle} CAZAL Aelys et M. MEROT Clément
le 31 juillet 2021

M^{lle} VINCENTI Amélie et M. FILLOL Xavier
le 4 septembre 2021

M^{lle} NEHEMIE Maëva et M. BONDOUX Loïc
le 18 septembre 2021

Décès

M. AMATO Vito le 4 mars 2021

M. LU Ban Leng le 13 juin 2021

M. MARTIN Claude, Daniel le 6 septembre 2021

M. VIDAL Jacques le 25 décembre 2021

M. ZALEWSKI Richard le 30 décembre 2021

Comité des Fêtes



Chères Villecerfoises,
Chers Villecerfois,

Pour commencer, nous
vous souhaitons une très
bonne année 2022.

Le 8 décembre 2021, le **Comité
des Fêtes de Villecerf** est né ! Quelle bonne
nouvelle pour notre village, n'est-ce pas ?

Cependant, sans vous, futurs bénévoles, nous
ne pourrions rien faire. Nous avons besoin de
toutes et tous. Comme le dit l'expression ;
l'union fait la force !

Alors n'hésitez plus, contactez-nous
à l'adresse suivante :

comitedesfetesdevillecerf@gmail.com

Nous serons très heureuses de vous compter
parmi nous.

**Retenez le 11 mars 2022, date à laquelle
nous nous réunirons, à 19 h, en mairie de
Villecerf.**

L'objet de cette réunion portera sur
l'organisation de **la Fête du Village qui aura
lieu le 25 juin 2022.**

Celle-ci sera organisée conjointement avec
la mairie, les associations et l'école.

Nous comptons sur vous !



De gauche à droite :
Anne-Laure,
trésorière
Laëtitia, secrétaire
Anne-Sophie,
présidente

Du côté de l'école

L'école a revêtu ses couleurs d'hiver !

Notre équipe dynamique d'enseignantes et de
parents d'élèves a mis en place plusieurs actions
(vente de sapins, de chocolats, de fromage)
dans le but de récolter des fonds au bénéfice
de nos élèves qui partiront, cette année, à la
découverte du monde médiéval en Bourgogne
Franche Comté.

Cette fois... ça y est ! Vos enfants ont bien chaud.
La vieille chaudière à fuel a été remplacée
par une chaudière biomasse écologique. Ces
travaux ont été réalisés, à marche forcée,
pendant les vacances de Noël, par l'entreprise
EITP. Remercions la mairie, le SDESM et l'État,
au titre du plan de relance, qui ont permis de
financer cet équipement écologique comme
celui de la mairie à hauteur de 80 % du coût H.T.

La Directrice, Charlotte Lefèvre



Le conseil municipal poursuit sa réflexion d'aménagements à vocation environnementale, touristique et patrimoniale autour des chemins communaux :

- La réfection du pont noir et du pont du lavoir ;
- La réalisation d'un levé de géomètre sur le chemin de la Perche, de la rue Grande à la route de Montarlot ;

- La plantation de haies champêtres d'espèces locales et d'un verger de variétés locales ;

- L'implantation de bancs en grès de Fontainebleau le long du GR11 ;

- La fabrication de refuges pour la faune ;

- L'introduction progressive de zones de fauches tardives et espaces fleuris pour favoriser la biodiversité au cœur du village.

Le conseil municipal a sollicité, auprès du conseil départemental, une subvention de 60 % sur le montant du projet de 22 973,12 € HT, correspondant à l'ensemble des aménagements décrits dans le projet.

Dans le cadre de la mise en place de la signalétique du village, prévue sur trois ans, et pour faire suite à la réalisation, en 2021, de la première phase, les élus sont convenus de mettre la phase 2 de ce projet en place, en 2022. Son montant total s'élève à 8 104,30 € H.T. Le montant de la subvention sollicitée auprès du Département au titre du Fonds d'Équipement Rural, en 2022, est de 50 %, soit 4 052,15 €. Le solde sera pris en charge sur les fonds propres de la mairie. Les travaux seront engagés dès réception de la notification d'attribution de la subvention, en 2022.

Réseau d'assainissement

Quelques jours avant Noël, de fortes odeurs de White Spirit ont été ressenties dans plusieurs maisons du hameau des Acacias. Hormis l'aspect fort désagréable de cette situation, il convient de rappeler qu'absolument rien ne doit être déversé dans les avaloirs du réseau d'assainissement communal, que ce soit des produits chimiques, de la peinture ou ses dérivés, des huiles de cuisine ou de vidange automobile etc... Tous ces produits doivent être conditionnés en bidon et amenés à la déchetterie d'Ecuelles, pour retraitement. VEOLIA a procédé au curage de cette portion du réseau mais les odeurs sont réapparues il y a quelques jours. **Nous vous rappelons que la pollution volontaire des réseaux d'assainissement collectif est un délit et que les contrevenants identifiés s'exposent à de lourdes sanctions pénales.**

Sports

Un champion d'athlétisme à Villecerf

Le samedi 5 mars, le Conseil des Jeunes recevra la visite de l'athlète Florian Carvalho, membre de l'équipe de France d'athlétisme aux jeux Olympiques de Londres 2012 et Rio 2016, quadruple champion de France et vice-champion d'Europe du 1 500 m.

Le but de cette rencontre est de promouvoir le sport et l'athlétisme en vue des JO 2024 de Paris où Florian espère participer en tant que membre de l'équipe de France de Marathon. Tous les jeunes de Villecerf sont invités à partager ce moment convivial avec ce champion !

Découvrez l'escalade

Le 21 mai prochain, une initiation à l'escalade, en collaboration avec le Club d'escalade de Nemours, sera organisée, pour les jeunes, à la Roche du Sault. Cette animation sera totalement financée par la municipalité qui espère voir de nombreux enfants et adolescents participer.

Pour toutes informations et pré-inscriptions, vous pouvez contacter : Emmanuel CENDRIER au 06 95 25 25 89.

Élections présidentielles

10 et 24 avril 2022

Vous avez jusqu'au 4 mars pour vous inscrire sur les listes électorales ou mettre à jour votre situation (déménagement, majorité...).

Retrouvez toutes les démarches sur www.service-public.fr

Les jeunes majeurs ayant eu 18 ans en 2021, et ayant participé au recensement citoyen obligatoire (cf. paragraphe suivant), sont normalement inscrits d'office sur les listes électorales.

En cas d'accession à la majorité depuis le 1^{er} janvier 2022, le jeune doit effectuer une inscription volontaire sur les listes électorales pour voter cette année (voir lien ci-dessus).

Recensement citoyen des jeunes de 16 ans

Chaque Français âgé de 16 ans doit faire le recensement citoyen obligatoire pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut s'inscrire au permis de conduire ou aux examens et concours de l'État avant 25 ans.

Pour vous faire recenser, rendez-vous en mairie avec :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour
- Justificatif de domicile

Une attestation de recensement vous sera remise par la mairie.

N'oubliez pas de signaler vos changements de situation (déménagement, situation familiale ou professionnelle), jusqu'à vos 25 ans, auprès de votre centre du service national :

www.defense.gouv.fr.



Jardin potager communal partagé

La commune vient de signer une convention de prêt du jardin potager communal, situé derrière le Monument aux Morts, avec **3 familles vilcecerfoises riveraines de la parcelle communale** (familles HADJADJ, BARCAROLO-POURQUIER ET ROUSSEAU).

Antonio TAPADAS, conseiller municipal, qui entretenait ce terrain jusqu'alors, souhaitait passer la main.

La convention précise les droits et devoirs de chacun, et notamment l'interdiction d'emploi des produits phytosanitaires, dans le respect du label départemental Zéro Phyt'eau.

Chaque famille s'est vu attribuer une parcelle de 50 m², à titre gracieux, pour une durée d'un an reconductible. En contrepartie, les locataires s'engagent à entretenir le terrain.

Nous souhaitons bon courage aux heureux jardiniers pour la préparation des futurs semis et plantations !



Capteurs de CO₂

Le protocole sanitaire COVID-19 dans les établissements scolaires impose un renouvellement de l'air très régulier dans les salles de classe, cantine et garderie. Dans notre école communale, celle-ci se fait essentiellement par l'ouverture des portes et fenêtres pendant les récréations et pauses déjeuner.

Le ministère de l'éducation recommande aux communes de doter leurs établissements de capteurs mobiles de CO₂ afin de mesurer en temps réel la qualité de l'air et d'adapter en conséquence la fréquence d'aération. La commune a décidé d'acheter des capteurs mobiles de CO₂ pour équiper chaque classe et la garderie. Une subvention de l'État a été demandée à hauteur de 50 % du montant H.T.

Seine-et-Marne Environnement a besoin de vous pour réaliser les prochains inventaires de la faune. Et, en ce moment, c'est la saison de reproduction des amphibiens et des pics. Il y en a peut-être qui fréquentent votre jardin ou votre étang ?



Vous pourrez transmettre vos observations à l'adresse mail dédiée : ABC@seme-id77.fr, en précisant la date de l'observation, l'espèce et le nombre d'individus, le nom et le lieu (si possible l'adresse).



Si vous n'êtes pas sûr de l'identification, n'hésitez pas à envoyer vos photos ou vos enregistrements de chants. Les naturalistes de Seine-et-Marne Environnement peuvent même se déplacer pour inventorier votre mare.

Dès mars, ils mettront en place des plaques à reptiles (voir photo) où ces animaux aimeront séjourner pour réguler leur température, ce qui facilite leur observation. Surtout ne les

déplacez pas ! Pas d'inquiétude, la majorité des reptiles ne sont pas venimeux. En revanche ils sont tous protégés à l'échelle nationale.

Merci d'avance pour votre participation !

Retrouvez les articles complets sur les amphibiens, les pics et les reptiles dans le site internet de Villecerf, en rubrique Environnement/ABC.



Vélos de l'école maternelle

Carlos VALERO, conseiller municipal et professionnel de la réparation de cycles, a évalué l'état des vélos de l'école maternelle. La moitié de ceux-ci proviennent de dons de particuliers et ne sont pas adaptés à une utilisation en milieu scolaire. Ils sont, par ailleurs, en mauvais état, difficilement réparables et seront donc évacués.

Pour compenser cette perte, la mairie investira, en 2022, dans un nouveau lot de tricycles, bicyclettes et draisienne sélectionnés par l'enseignante des maternelles, Madame Fillon et par la directrice, Madame Lefèvre.



Restauration des ponts du GR11 dans la vallée de l'Orvanne



Au printemps 2021 nous vous avons présenté le projet d'aménagement du GR11 dans la vallée de l'Orvanne (chemin de la Perche).

Le premier chantier consiste en une réfection du pont noir qui enjambe l'Orvanne, pont actuellement interdit aux piétons. S'ensuivra la reprise du pont du lavoir sur le ru des Bouillons.

Les travaux préparatoires du pont noir ont démarré à l'été 2021 avec l'indispensable découplage des réseaux accrochés au pont (enterrement de la canalisation d'eau potable, déport du fourreau de la fibre optique) ; à l'automne 2021, la dalle béton, support du futur tablier, a été coulée.



Dans l'attente de l'intervention du ferronnier, Monsieur LEBORGNE, qui mettra en place les nouvelles poutres en fer supportant le tablier, les madriers et longerons ont été stockés chez Monsieur NATTIER, que nous remercions chaleureusement.

Le montage de la structure bois commencera au printemps, et, sauf imprévu, l'été 2022 verra donc la réouverture du pont et de la liaison entre le centre du village et le hameau de la Fonderie.



Enfin, un lever de géomètre sera effectué sur le chemin de la Perche, en prévision de l'aménagement futur d'une passerelle piétonne surélevée en bois, sur la zone inondable.

Cet aménagement devait accompagner la restauration des ponts, mais la baisse drastique du plafond des subventions nous a contraints à différer cet investissement auquel nous tenons particulièrement. En effet, faciliter l'accès des Villecerfois et des visiteurs à ce milieu naturel humide, c'est aussi les sensibiliser à la richesse et à la fragilité de cet écosystème et de sa biodiversité.

VILLECERF

SUPER LOTO

DIMANCHE 20 MARS 2022

dès 14 heures

Maison des Associations
Parking : Place Marquis de ROYS

GROS LOTS

1 TÉLÉVISION LED 127 cm

1 VOL en MONTGOLFIÈRE pour 2

1 MACHINE EXPRESSO DELONGHI

1 ROBOT PÂTISSIER

1 BARRE DE SON

**Nombreux
autres lots !!**

Organisé par le Foyer Rural de Villecerf

avec la participation de

FRANCE MONTGOLFIÈRE - BUT - Porcelaine J.L.COQUET Limoges

Renseignements : 06 30 84 25 41

I.P.N.S. Ne pas jeter sur la voie publique



**PASS SANITAIRE
OBLIGATOIRE**



Objets cachés

Réponse jeu des citrouilles
"À Villecerf" n° précédent : 16 citrouilles

Devinette

Je suis un vêtement,
Je sers à tenir chaud,
Je suis souvent fait de laine,
J'ai parfois un pompon,
On me porte sur la tête.

Qui suis-je ?

Rébus (1)



Horaires de la Mairie

Mardi de 14 h 00 à 18 h 30
Vendredi de 14 h 00 à 17 h 30
Mercredi (1^{er} et 3^{ème} du mois) de 14 h 00 à 17 h 00
Samedi (2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} du mois) de 9 h 00 à 12 h 00

Tél : 01 64 24 93 08

Courriel : mairie@villecerf.fr

Horaires de l'APC Agence Postale Communale

Les lundis, mardis, jeudis et
vendredis de 9 h 25 à 11 h 50
Le samedi de 9 h 25 à 12 h 05

Numéros utiles

SAMU / Urgences médicales : 15
Police : 17 | Pompiers : 18
En cas d'urgence, composer le 112 depuis
un téléphone portable.

Urgences dentaires : 08.92.23.11.28
EDF 24h/24 : 0.810.33.30.77
SAUR 24h/24 : 0.810.01.50.16
Centre anti-poison : 01.40.05.48.48
Commissariat de Moret : 01.64.70.56.36
Pharmacie de Garde : appeler le
commissariat de Moret

Ce journal est disponible en version numérique !
Pour le demander, merci d'envoyer un courriel à
Aurélie Cadin : aurelnoljani@gmail.com

Vous souhaitez proposer un jeu ?
N'hésitez pas à contacter Aurélie par
SMS/WhatsApp au 06 79 65 01 13

